

## **Vous voulez vous inscrire à notre stand,**

Envoyé à l'adresse [secretaire@tirsaintlouis.be](mailto:secretaire@tirsaintlouis.be) votre adresse postale nous vous ferons parvenir les documents nécessaires pour votre affiliation.

L'affiliation coute 140€ pour l'année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre peu importe quel mois vous vous inscrivez. Libre à vous de nous contacter fin d'année pour commencer en janvier.

### Petites explications sur le déroulement après inscription

Si vous possédez déjà des armes avec détention il faudra fournir une copie de ces détentions avec les documents d'inscriptions (ce sera expliqué dans le courrier)

Si vous ne possédez pas d'arme, vous devrez prendre une licence tireur sportif provisoire de 6 mois qui coute 15€. Une fois en possession de cette licence provisoire, vous veillerez à avoir été tirer 1x chaque mois minimum (il faudra 6 présences après 6 mois – 1 par mois). Pendant cette période, des armes et munitions sont mises à votre disposition. Au terme des 6 mois, vous serez convoqué pour passer un examen théorique et maniement d'arme qui vous permettra d'obtenir une licence définitive et ainsi acheter une arme (arme autorisée avec la licence). Pour d'autre armes, il faut faire une demande au gouverneur de votre province mais vous avez avec cette licence presque tous les documents nécessaires pour en faire la demande.